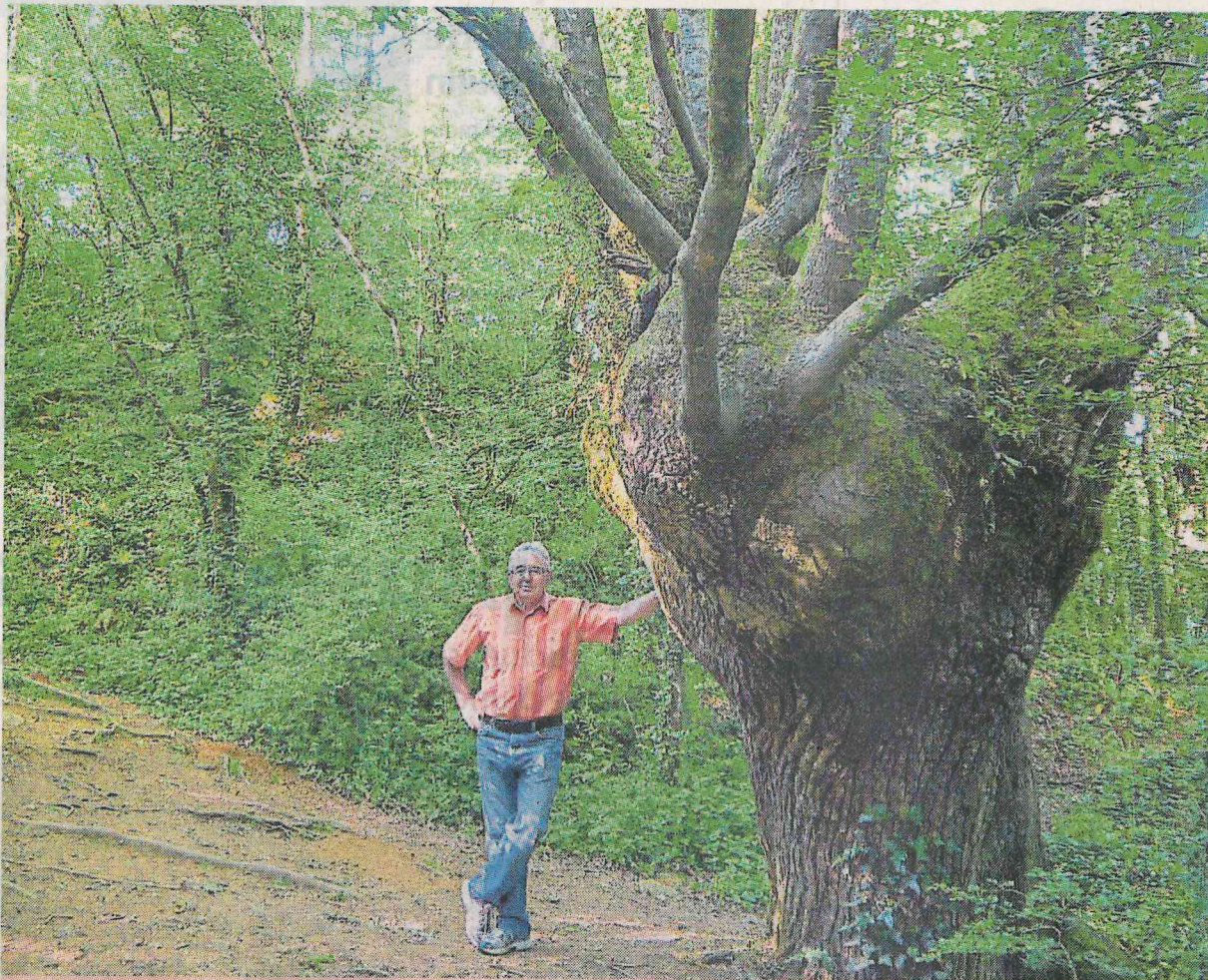


C.O du 1966/15

MAIXENT-L'ÉCOLE - LE PAYS MELLOIS

Exireuil



Christian Dupuis devant le chêne têtard du Puits-d'Enfert qui a été sélectionné au niveau national.

Le chêne têtard élu arbre de l'année

Le chêne têtard du Puits-d'Enfert a été élu « Arbre de l'année » par la Région Poitou-Charentes. Il concourt maintenant au niveau national. Les Saint-Maixentais sont invités à voter !

Le chêne têtard se trouve au bord d'un sentier pédestre du site touristique du Puits-d'Enfert. Il a environ 250 ans, et un tour de taille de quatre mètres. « Son âge reste approximatif car les hommes l'ont fait perdre la mémoire en lui coupant plusieurs fois la tête pour se chauffer l'hiver ; il en garde de belles cicatrices

qui aujourd'hui, sont décorées de jolies fougères », explique Christian Dupuis, élu au conseil municipal d'Exireuil.

Les mésaventures de l'arbre

Pas étonnant que cet arbre ait été sélectionné. En effet, lorsqu'on se balade, on ne peut pas passer à côté de sa grosse tête creuse inclinée de 7,2 mètres de tour. Avec son grand âge, le chêne têtard a connu plusieurs mésaventures, notamment celle du paysan qui, avec sa charrette de foin tirée par deux gros bœufs, est tombé dans le puits à la

suite d'un orage qui avait rendu les pierres glissantes.

Egalement, « en 1945, année de grande sécheresse, un jeune a négligemment jeté par terre une allumette encore en flammes et ce fut l'incendie qui ravagea le site durant deux jours, les samedi 4 et dimanche 5 août. Par miracle, alors que les flammes s'approchaient, le vent a changé de direction et il fut épargné », indique le conseiller exirois.

Pour élire cet arbre majestueux qui a connu de grandes histoires, voter sur le site : www.arbrbredelannee.com